

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU CALVADOS

COMMUNAUTE DE COMMUNES INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Délibérations

Conseil Communautaire ജന്ദുജന്ദു

Séance du Jeudi 16 Décembre 2021

L'an 2021, le 16 décembre à 20h30, le conseil communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni en salle des mariages de l'Hôtel de Ville de Vire, lieu habituel choisi pour la tenue de ces séances, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER, Président.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers communautaires le 10 décembre 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le 10 décembre 2021.

M. Gilles MALOISEL a été nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du CGCT applicable à l'EPCI en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

Nombre de membres en exercice : 61 Nombre de membres présents : 48 Nombre de membres ayant

donné pouvoir : 11 Nombre de membres excusés : 1 Nombre de membres absents : 1

Date de convocation : 10 décembre 2021

Acte rendu exécutoire après visa du contrôle de légalité le :

2 1 DEC. 2021

et affichage le : 2 DEC. 2021

7 - Finances Locales

7.10 - Divers

Objet : Accès aux déchèteries de l'Intercom de la Vire au Noireau - Tarifs 2022

		Excusés				
Noms des Conseillers	Présents	* Représenté(e) par : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	Absents	
CONDE-EN-NORMANDIE						
M. Xavier ANCKAERT	х					
Mme Nathalie BOUILLARD	х					
Mme Catherine CAILLY			X : Mme Valérie DESQUESNE			
M. Pascal DALIGAULT	х					
M. Sylvain DELANGE	Х					
Mme Valérie DESQUESNE	х					
M. Jean ELISABETH	х					
Mme Najat LEMERAY	х					
LA VILLETTE						
M. Daniel BREARD		X : M. Arnaud BREARD				
PERIGNY						
Mme Jean-Christophe	х				10	

			Excusés		l l
Noms des Conseillers	Présents	* <u>Représenté(e) par :</u> (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	Absents
PONTECOULANT					
M. Jean-Pierre MOURICE	х				
SAINT-DENIS-DE-MERE					
M. Manuel MACHADO	х				
TERRITE DE PRIJANCE			<u> </u>		
TERRES-DE-DRUANCE M. Jean TURMEL				х	
W. Jean TORWILL				Λ	
BEAUMESNIL					
M. Gilles PORQUET	Х				
CAMPAGNOLLES					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	Х				
LANDELLES-ET-COUPIGNY					
M. Denis JOUAULT	Х				
LE MESNIL-ROBERT					
M. Jean-Claude RUAULT	х				
NOUES-DE-SIENNE		-		-	
Mme Coraline BRISON- VALOGNES	х				
M. Olivier JEANNEAU	х				
Mme Colette JOUAULT	х				
Mme Bernadette LEROY	х				
M. Georges RAVENEL			X : Mme Coraline BRISON- VALOGNES		
PONT-BELLANGER					
M. Christian MARIETTE					х
CAUNT AUDIN DEC DOIS					
SAINT-AUBIN-DES-BOIS M. Maurice ANNE	х				T
					1
SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU	I:				
Mme Catherine GARNIER	Х				
SOULEUVRE-EN-BOCAGE					-
Mme Annick ALLAIN	х				
M. Alain DECLOMESNIL	Х				
M. Régis DELIQUAIRE	х				
M. Didier DUCHEMIN	х				
M. Marc GUILLAUMIN	х				
M. Francis HERMON	х				
Mme Marie-Line LEVALLOIS	3		X : Mme Natacha MASSIEU		
M. Eric MARTIN	Х				
Mme Natacha MASSIEU	х				
Mme Sandrine SAMSON	х				
Mme Cyndi THOMAS			X : M. Eric MARTIN		

r			Excusés			
Noms des Conseillers	Présents	* <u>Représenté(e) par :</u> (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	Absents	
VALDALLIERE						
M. Jean-Paul ANGENEAU			X : M. Frédéric BROGNIART		I	
M. Frédéric BROGNIART	х		A : W. Frederic Broadwart			
Mme Caroline CHANU	X					
Mme Marie-Françoise DAUPRAT			X : M. Gilles FAUCON			
M. Gilles FAUCON	х					
Mme Brigitte MENNIER			X : M. Frédéric BROGNIART			
Mme Sabrina SCOLA			X : M. Gilles FAUCON			
NUDE NODALANDIE	l					
VIRE NORMANDIE	v					
M. Marc ANDREU SABATER						
Mme Marie-Noëlle BALLE	X					
M. Lucien BAZIN	X					
Mme Marie-Ange CORDIER	X					
M. Serge COUASNON	X					
Mme Nicole DESMOTTES	X					
Mme Sylvie GELEZ	Х					
M. Corentin GOETHALS			X : Mme Marie-Ange CORDIER			
Mme Catherine MADELAINE						
M. Gilles MALOISEL	X					
M. Pascal MARTIN	Х		V 10 1/1/1 011111			
M. Gérard MARY Mme Marie-Odile MOREL			X : Mme Valérie OLLIVIER		,	
Mme Valérie OLLIVIER	х		X : M. Marc ANDREU SABATER			
M. Régis PICOT	X				-	
Mme Jane PIGAULT	X					
Mme Annie ROSSI	X					
M. Guy VELANY	X					
IVI. Guy VELAINT	^					
TOTAL	47	1	11	1	1	
Nombre de Membres en e			61			
Nombre de conseillers p	résents		48			
Quorum En raison de la période de crise sa la pandémie de la COVID-19, le ofixé à un tiers des membres er présents (article 2 de l'Ordonnance n°2020 avril 2020 IV de l'article 6 de la Loi n°2020-novembre 2020 V de l'article 10 de la Loi n°2021-novembre 2021)	uorum est n exercice -391 du 1er 1379 du 14		21			
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs*) *En raison de la période de crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19, et jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire, un conseiller peut-être porteur de deux pouvoirs (article 2 de l'Ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 IV de l'article 6 de la Loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 V de l'article 10 de la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021)		59				

M. Alain DECLOMESNIL donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

Suivant les avis favorables de la Commission « Déchets/Déchèteries » réunie le 24 novembre 2021 et du Bureau communautaire réuni le 6 décembre 2021, il est demandé au Conseil communautaire d'autoriser l'application des tarifs 2022 d'accès des socioprofessionnels pour les déchèteries de l'Intercom de la Vire au Noireau comme suit.

A compter du 1^{er} janvier 2022, des tarifs au volume s'appliqueront également aux dépôts des socioprofessionnels à la déchèterie de Le Tourneur (territoire de Souleuvre-en-Bocage). Il est rappelé que cette dernière n'est pas équipée d'un pont bascule.

Type de déchets	Tarifs pour l'année 2022 Au poids : Canvie et M. Clinchamps Au volume : Le Tourneur
Déchets verts	46,00 € / tonne 7,00 € / m³
Tonte	35,00 € / tonne 5,00 € / m ³
Gravats	27,00 € /tonne 38,00 € / m ³
Tout-venant	131,00 € / tonne 17,00 € / m ³
Pneumatiques de véhicules légers uniquement à Canvie	1,10 € l'unité
Bois de classe B	64,00 €/tonne 19,00 € / m ³
Bois de classe A Uniquement <u>à Canvie</u>	5,00 / tonne

Par ailleurs, le coût du badge pour la pesée des déchets des socio-professionnels s'élevait, en 2021, à 5 €, en cas de perte ou bien de demande d'un 2ème badge. Il est maintenu au même tarif en 2022.

VOTE					
		Vote ordinaire à	main levée ː		
Pour:	58	Contre :	0	Abstentions :	1_
☐ Adopté	à la majorité		l'unanimité	■ Non adopté	

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits Au registre suivent les signatures.

> Le Président, M. Marc ANDREU SABATER

Reçu le